

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

CABINET CIVIL
Cellule de Communication

CIVIL CABINET
Communication Unit



XV^{ème}
Sommet ordinaire
des Chefs d'Etat

Yaoundé, le 17 mars 2023

DOSSIER DE PRESSE

Site web : www.prc.cm

SOMMAIRE

| | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------|
| Fiche n°1 : | | |
| La CEMAC en bref | | Page 3 |
| Fiche n°2 : | | |
| Les principaux indicateurs | | Page 7 |
| Fiche n°3 : | | |
| Paul BIYA, un leadership pleinement assumé | | Page 9 |
| Fiche n°4 : | | |
| Contexte et enjeux du Sommet ordinaire de la CEMAC | | Page 12 |
| Fiche n°5 : | | |
| Le Programme des Réformes Economique et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC, phases I et II) | | Page 14 |
| Fiche n°6 : | | |
| Situation économique, monétaire et sécuritaire | | Page 17 |



Fiche n°1

LA CEMAC EN BREF

- 29 Juin 1959, création de l'Union Douanière Equatoriale (UDE) ;
- 1961, adhésion de l'Etat du Cameroun à l'UDE ;
- 8 décembre 1964, signature à Brazzaville du traité instituant l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) ;
- 16 mars 1994, signature à N'Djamena du traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- Juin 1999, entrée en vigueur du traité instituant la CEMAC qui prend le relais de l'UDEAC ;
- 2010, instauration du principe de rotation des dirigeants pour l'ensemble des institutions, organes et institutions spécialisées de la CEMAC abrogeant le consensus de Fort-Lamy;
- Octobre 2017, signature par les six Etats membres de la circulaire instituant la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEMAC pour tous les ressortissants de la communauté.

Etats membres de la CEMAC : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad.

Mission de la CEMAC

La CEMAC a pour mission d'assurer le développement harmonieux de ses Etats membres à travers la mise en place d'une unité économique et monétaire.

Vision de la CEMAC : « Faire de la CEMAC en 2025 un espace économique intégré émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain. »

Hymne de la CEMAC

Adopté par le Règlement No. 13/00/CEMAC-045- CM-04, pour la promotion de la Communauté.



DOSSIER DE PRESSE

XV^{ème} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 17 mars 2023

Texte : « Sous le ciel de l'Afrique Centrale Des flambeaux se sont allumés Pour chasser les nuits ténébreuses De la misère, de la pauvreté. La CEMAC est notre force, Le cheval de notre bataille.

Debout ! Debout pour la victoire ! Les coqs chanteront sur nos toits ! Tam-tams, crépités forts ! Griots, chantez avec brio ! La main dans la main, pour gagner le combat, Dans la lumière, la concorde, et l'avenir sera plus beau ! »

Logo de la CEMAC

Institué le 21 juillet 2000 par le Règlement No. 12/00/ CEMAC-045-CM-04 pour la promotion de la Communauté avec les explications suivantes : les forces montantes vers l'étoile représentent la solidarité et les efforts conjugués des pays de la CEMAC en vue d'atteindre leurs objectifs ; l'étoile symbolise le rayonnement de la CEMAC sur l'Afrique ; les palmes représentent le couronnement des efforts de la CEMAC sur les plans africains et mondial.

Drapeau de la CEMAC

Institué le 21 juillet 2000 par le Règlement No. 14/00/ CEMAC-045-CM-04 pour la promotion de la Communauté. Il est de couleur jaune, (couleur commune aux drapeaux des Etats) frappé en son milieu, du logo dont la couleur dominante est le vert (couleur commune aux drapeaux des Etats).

Langues de travail de la CEMAC : le français, l'anglais, l'espagnol et l'arabe.

Institutions de la CEMAC : l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC); l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC); le Parlement Communautaire ; la Cour de Justice ; la Cour des Comptes.



Organes de la CEMAC : la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ; le Conseil des Ministres ; le Comité Ministériel; la Commission de la CEMAC ; la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ; la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ; la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement

Elle détermine la politique de la CEMAC et oriente l'action du Conseil des Ministres de l'UEAC et du Comité Ministériel de l'UMAC. Elle fixe le siège des institutions, des organes et institutions spécialisées. Elle nomme et révoque leurs dirigeants.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement se réunit en session ordinaire au moins une fois par an sur convocation de son Président. Toutefois, elle peut se réunir en session extraordinaire à l'initiative de celui-ci ou à la demande d'au moins deux de ses membres. Elle adopte ses décisions par consensus.

La présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement est assurée par chaque Etat membre, successivement et selon l'ordre alphabétique des Etats, pour une année civile.

Depuis le 24 mars 2019, le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, est le Président en exercice de la CEMAC. En cette qualité, le Chef de l'Etat a convoqué deux sessions extraordinaires de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Yaoundé. La première session s'est tenue le 22 novembre 2019 et la seconde a eu lieu, le 18 août 2021, en visioconférence, en raison de la pandémie de COVID-19.



DOSSIER DE PRESSE

XV^{ème} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 17 mars 2023

LES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC



S.E. PAUL BIYA
Président de la République
du Cameroun

H.E. PAUL BIYA
President of the Republic
of Cameroon



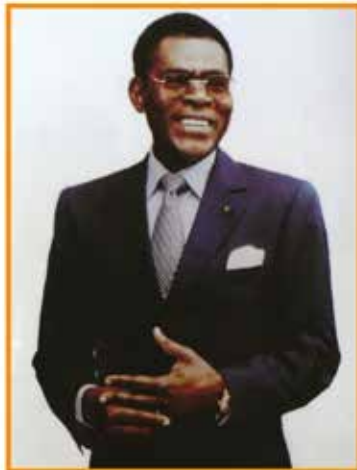
Pr Faustin Archange TOUADERA
Président de la République
Chef de l'Etat



S.E. DENIS SASSOU N'GUESSO
Président de la République du CONGO



S.E. ALI BONGO ONDIMBA
Président de la République Gabonaise
Chef de l'Etat



Su Excelencia
OBIANG NGUEMA MBASOGO
Presidente De La Republica De Guinea Ecuatorial
Jefe De Estado



Général de corps d'armée MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO
Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République, Chef de l'Etat
مبارك وان محمد ايدريس ايتنو
رئيس المجلس العسكري الانتقالي - رئيس الجمهورية رأس البوتانا



Fiche n°2

LES PRINCIPAUX INDICATEURS

| | 2020 | 2021 (Estimation) | 2022 | 2023 (Prévision) |
|------------------------------------|-------|----------------------|------|---------------------|
| Taux de croissance (PIB réel) | -1,8% | 1,7% | 2,9% | 3,3% |
| Inflation (prix à la consommation) | 2,3% | 1,6% | 5,5% | 4,8% |

Données démographiques

| | 2020 | 2021 (Estimation) | 2022 | 2023 (Prévision) |
|---------------------------------------------|------|----------------------|------|---------------------|
| Population totale (en millions d'habitants) | 60,2 | 62 | 63,8 | 65,7 |
| Taux de croissance démographique | 2,9% | 2,9% | 2,9% | 2,9% |
| Cameroun | 29,1 | 29,9 | 30,6 | 31,7 |
| RCA | 5,9 | 6,1 | 6,2 | 6,4 |
| Congo | 5,0 | 5,1 | 5,2 | 5,4 |
| Gabon | 2,5 | 2,6 | 2,7 | 2,8 |
| Guinée Equatoriale | 1,4 | 1,5 | 1,5 | 1,6 |
| Tchad | 16,3 | 16,9 | 17,5 | 18,1 |



DOSSIER DE PRESSE

XV^{ème} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 17 mars 2023

Principaux produits exportés

| | 2020 | 2021 (Estimation) | 2022 | 2023 (Prévision) |
|--------------------------------------------------------|---------|----------------------|---------|---------------------|
| Pétrole (en millions de tonnes) | 41,4 | 37,5 | 37,1 | 36,9 |
| Gaz (en milliers de tonnes) | 5 583,5 | 6 099 | 7004,1 | 7 282,1 |
| Cacao (en milliers de tonnes) | 242 | 265,5 | 268,4 | 276,4 |
| Café (en milliers de tonnes) | 22,4 | 14,0 | 15,7 | 15,0 |
| Coton –fibre et dérivés (en milliers de tonnes) | 169,6 | 204,4 | 217,9 | 224,1 |
| Bois-grumes-sciages et dérivés (en milliers de tonnes) | 3 960,8 | 4 553,5 | 4 791,1 | 5 080,7 |
| Aluminium – brut et dérivés (en milliers de tonnes) | 47,5 | 36,4 | 38,2 | 40,1 |
| Caoutchouc naturel (en milliers de tonnes) | 44,7 | 48,9 | 46,3 | 48,8 |
| Banane (en milliers de tonnes) | 191,7 | 208,0 | 205,0 | 217,6 |
| Diamants –brut et taillés (en milliers de tonnes) | 50,4 | 103,6 | 95,4 | 110,9 |
| Or (en kg) | 772,3 | 1824,5 | 2 346,6 | 2 661,9 |
| Huile de palme (milliers de tonnes) | 79,7 | 48,0 | 48,0 | 49,0 |
| Tabac (en tonnes) | 171,7 | 199,5 | 227,7 | 260,0 |
| Produits pétroliers (milliers de tonnes) | 482,8 | 372,8 | 517,0 | 517,0 |
| Sucre (milliers de tonnes) | 5,7 | 5,8 | 5,5 | 5,6 |
| Cuivre (milliers de tonnes) | 8,3 | 10,2 | 9,3 | 15,0 |
| Fer-minerai (milliers de tonnes) | 5,0 | 30,0 | 30,0 | 30,0 |
| Manganèse (en millions de tonnes) | 8,1 | 9,0 | 9,6 | 10,8 |
| Bétail (cheptel en milliers de têtes) | 276,1 | 278,8 | 281,6 | 287,2 |
| Gomme arabique (en milliers de tonnes) | 50,8 | 52,9 | 54,1 | 54,1 |

Sources : CEMAC



Fiche n°3

PAUL BIYA, UN LEADERSHIP PLEINEMENT ASSUMÉ

Président en exercice de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) depuis le 24 mars 2019, le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, a investi toute son expérience, sa perspicacité et sa sagesse pour que la sous-région Afrique Centrale poursuive sa marche vers l'émergence, malgré le contexte marqué par des crises multiples à la fois d'origine exogène et endogène.

22 novembre 2019. A son heureuse initiative, un sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC se tient au Palais de l'Unité à Yaoundé, dans le but d'examiner la situation de la zone et d'analyser les perspectives des économies de la sous-région. Ces assises ont lieu dans un contexte encore marqué par les effets de la grave crise économique de 2014 à 2016.

Avant ce sommet, alors même qu'il n'avait pas encore pris le relais de la présidence tournante de la CEMAC, le Chef de l'Etat camerounais avait convié ses pairs à Yaoundé, le 23 décembre 2016, à une conférence extraordinaire, afin d'examiner la situation économique et monétaire de la zone et d'adopter des mesures appropriées visant, d'une part, à juguler les effets néfastes du choc pétrolier et, d'autre part, à restaurer le climat sécuritaire constamment perturbé dans la sous-région. Ces assises avaient notamment permis de prévenir une nouvelle dévaluation du FCFA préjudiciable au bien-être des populations. A cette occasion, les Etats membres s'étaient engagés à fournir des efforts d'ajustement sur les plans intérieur et extérieur, accompagnés de réformes structurelles adéquates.

Les directives des Chefs d'Etat et les recommandations formulées en cette circonstance avaient fait l'objet d'une évaluation positive lors du sommet extraordinaire de 2019. Cette session avait noté un redressement macro-économique au sein de l'espace communautaire, caractérisé par le retour à une croissance positive, la maîtrise de l'inflation, une forte



DOSSIER DE PRESSE

XV^{ème} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 17 mars 2023

réduction des déficits budgétaires et courants. Les Chefs d'Etat avaient ainsi salué la reconstitution des réserves de change communautaires permettant de préserver le régime de change à parité fixe du FCFA, évitant ainsi la dévaluation tant redoutée.

S'agissant spécifiquement de la question monétaire, les Chefs d'Etat avaient « réaffirmé leur volonté de disposer d'une monnaie stable et forte ». Et sur la coopération monétaire avec la France, ils avaient décidé d'engager une réflexion approfondie sur les conditions et le cadre de ce partenariat. La Commission de la CEMAC et la BEAC avaient alors reçu pour mandat de « proposer, dans des délais raisonnables, un schéma approprié conduisant à l'évolution de la monnaie commune. »

Au plan national, le sommet extraordinaire de la CEMAC de 2019 intervenait au lendemain du Grand Dialogue National convoqué par le Chef de l'Etat à Yaoundé, du 30 septembre au 4 octobre 2019, pour résoudre la crise socio-politique et sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ces assises ont permis de réaffirmer l'indéfectible attachement des Camerounais aux idéaux de paix, d'unité et à la stabilité de leur pays, seule voix pour assurer le progrès de la sous-région tout entière, tant il est vrai que le Cameroun en est la locomotive.

18 août 2021. En pleine pandémie de COVID-19, le Président Paul BIYA convoque un autre Sommet extraordinaire qui se tient en visioconférence. Ces assises ont pour objectif d'évaluer la situation macroéconomique des Etats de la CEMAC, dans un contexte de crise sanitaire mondiale et d'analyser les mesures de redressement appropriées pour renforcer la résilience et accélérer la transformation structurelle des économies. Il est question de maintenir le cap sur une croissance soutenue, durable, inclusive et créatrice d'emplois surtout pour les jeunes. La Directrice Générale du FMI, Kristalina Georgieva, le Président du



DOSSIER DE PRESSE

XV^{ème} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 17 mars 2023

groupe de la Banque Mondiale, David Malpass, le Directeur Général du Bureau Afrique centrale de la BAD, Serge N'Guessan, et le Directeur Général du Trésor français, prennent part aux travaux.

Les participants ont procédé à un large échange de vues sur l'ampleur des crises sécuritaire, sanitaire et économique dans la sous-région et leurs méfaits en termes de déséquilibres fondamentaux sur les réformes engagées qui commençaient pourtant à produire des retombées salutaires. Les dirigeants vont alors décider d'impulser une « *nouvelle et forte dynamique à la stratégie régionale de redressement (..), à travers les programmes économiques et financiers de deuxième génération à conclure avec le FMI, appuyés, entre autres, par la Banque Mondiale, la BAD, la France...* » A l'heure actuelle, tous les Etats membres de la CEMAC ont conclu avec le FMI un programme de redressement économique.

Outre les conférences des Chefs d'Etat, le Président Paul BIYA, en qualité de Président en exercice de la CEMAC, a délivré plusieurs messages aux peuples de la sous-région à l'occasion de la célébration, chaque année, de la Journée de la CEMAC, le 16 mars. La thématique principale porte sur le raffermissement de l'intégration comme ferment de l'émergence de la sous-région.

Au moment de passer le relais dans le cadre d'une présidence tournante, il est loisible de constater que la CEMAC, sous le gouvernail camerounais de S.E. Paul BIYA, a, non seulement su contourner les crises successives qui l'ont secouées, mais également, poursuivi sa marche en avant vers une intégration plus tangible. Elle a suivi les évolutions de l'environnement international pour que les pays de la sous-région, soudés autour des mêmes intérêts, et parlant d'une même voix, constituent une force de progrès et un interlocuteur crédible dans le monde.



Fiche n°4

CONTEXTE ET ENJEUX DU SOMMET ORDINAIRE DE LA CEMAC

Contexte

Yaoundé, la capitale camerounaise, abrite le 17 mars 2023, le XV^e Sommet ordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC. Les travaux se tiendront au Palais de l'Unité, sous la présidence de S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun et Président en exercice de cette organisation sous régionale. Ces assises succèdent aux Conférences extraordinaires des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenues en 2016, en 2019 et en 2021, toujours au Cameroun.

Le Sommet ordinaire de la CEMAC se tient dans un contexte marqué par les conséquences désastreuses de crises successives et multiples, qui ont affecté et continuent d'affecter les économies de la sous-région. Il s'agit, entre autres, de la chute brutale des prix du baril de pétrole de 2014 à 2016 ayant entraîné des déséquilibres budgétaires importants, de la pandémie de COVID-19 qui elle, s'est accompagnée de mesures économiques restrictives pour en réduire les effets et, enfin, du conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine.

Ce conflit a eu des répercussions drastiques sur les chaînes d'approvisionnement en produits pétroliers et dérivés, denrées alimentaires et autres matières agricoles au niveau mondial. Combiné à l'érosion du pouvoir d'achat et à la raréfaction des capitaux, cet ensemble de facteurs a fragilisé les économies de la CEMAC à peine remises des effets perniciose de la pandémie de COVID-19.

Il est donc question, pour les Chefs d'Etat et Gouvernement, d'évaluer la situation et d'apprécier l'efficacité du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), dont le but est de procéder de manière rapide, vigoureuse et coordonnée, à des ajustements budgétaires et structurels, pour la stabilisation du cadre macroéconomique des Etats membres.

Enjeux

Les enjeux du Sommet de Yaoundé sont multiples. Tout d'abord, le Président de la République du Cameroun, dont le mandat à la tête de la CEMAC s'achève, voudrait consolider avec ses pairs, les acquis de la longue et difficile marche vers la constitution d'une communauté économiquement intégrée, et la fusion des marchés de la sous-région. Ensuite, il importe de réagir vigoureusement



DOSSIER DE PRESSE

XV^{ème} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 17 mars 2023

au nouvel environnement créé par le conflit en Europe de l'Est, en adoptant des mesures stratégiques et opérationnelles. L'enjeu majeur est de préserver la sécurité alimentaire et de mettre en place les conditions de reprise d'une croissance économique forte, inclusive et durable.

Au plan institutionnel, ce Sommet est appelé à désigner de nouveaux responsables à la tête des institutions, organes, institutions spécialisées et agences d'exécution de la CEMAC. Il est, par exemple, à noter que tout le Gouvernement de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) devrait être renouvelé. Les mandats du Président de la Commission de la CEMAC, de la Vice-présidente et des quatre Commissaires étant échus, leurs postes devraient être pourvus. Les Chefs d'Etat pourraient également être amenés à procéder aux nominations du Vice-Gouverneur, du Secrétaire Général et des trois Directeurs Généraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Cette concertation serait l'occasion de procéder à une évaluation du quinquennat qui s'achève, tant à la Commission que dans toutes les autres structures de la CEMAC.

Les échanges entre le Chefs d'Etat et de Gouvernement ne devraient pas s'empêcher d'aborder la délicate question de la circulation de la cryptomonnaie dans la sous-région, tout comme ils pourraient revisiter le principe de rotation des personnels au niveau des institutions, organes et institutions spécialisées de la CEMAC, suite à l'abrogation du consensus de Fort-Lamy.

Les experts relèvent également que la problématique du financement de la CEMAC à travers la taxe communautaire d'intégration (TCI) ou encore le processus de rationalisation des deux Communautés sous régionales, la CEEAC et la CEMAC, sont autant de sujets dans l'agenda des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

A l'issue des travaux, le Président de la République du Cameroun, Paul BIYA, Président en exercice de la CEMAC depuis le 24 mars 2019, devrait passer le relais au Président Faustin-Archange Touadera, Président de la République Centrafricaine.

En définitive, le Sommet de Yaoundé marquera certainement un autre tournant décisif dans la vie de la CEMAC.



Fiche n°5

LE PROGRAMME DES RÉFORMES ECONOMIQUE ET FINANCIÈRES DE LA CEMAC (PREF-CEMAC, PHASES I ET II)

Contexte de mise en place

La profonde crise économique et financière que les pays de la CEMAC ont traversée entre 2014 et 2016, est due principalement à la détérioration des termes de l'échange, en raison de la faiblesse prolongée et substantielle des cours du pétrole, source essentielle de devises. A ce choc, s'est ajoutée la persistance des menaces terroristes dans le Bassin du Lac Tchad, combinée aux exactions des groupes armés en Centrafrique. L'insécurité ainsi instaurée a, à son tour, provoqué un mouvement massif de réfugiés et de déplacés.

Ces secousses ont entraîné, sur le plan économique, le ralentissement de la croissance, une détérioration des comptes des finances publiques, une accentuation du déficit de la balance courante et une baisse drastique des avoirs en réserves, mettant à rude épreuve la stabilité du cadre macroéconomique de la sous-région à court et à moyen termes.

Pour faire face à cette situation, les Chefs d'État de la CEMAC ont mis en place le Programme des Réformes Économiques et Financières (PREF-CEMAC), afin de coordonner les réponses aux crises, aussi bien au niveau des États que sur le plan communautaire. L'objectif visé étant de stabiliser le cadre macroéconomique d'une part, et de garantir la transformation structurelle des économies, de manière à renforcer la résilience tout en progressant sur la voie de l'émergence, d'autre part.

Le Président Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo, assure la présidence dédiée du PREF-CEMAC.

Mise en œuvre

La mise en œuvre du PREF-CEMAC sur la période 2017-2020 a été satisfaisante, avec un impact positif sur le redressement des économies de la sous-région. L'on peut citer, entre autres, l'amélioration de la qualité de la dépense publique dans les États membres, l'élargissement de l'assiette fiscale, la reconstitution du niveau des réserves de change, le rapatriement des recettes d'exportation,



la priorisation et l'organisation d'une table ronde des bailleurs à Paris, les 16 et 17 novembre 2020, dans le but de mobiliser des financements pour les projets intégrateurs, la fusion effective des deux marchés financiers de la sous-région, une nette amélioration dans la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que l'application des programmes économiques et financiers soutenus par le FMI par tous les pays.

Document cadre révisé pour la période 2021-2025

De nouvelles situations critiques, induites par l'apparition de la pandémie de COVID-19, couplée à une nouvelle chute des cours du pétrole, sont apparues en 2020, fragilisant davantage les équilibres des économies convalescentes de la CEMAC. Les perspectives pour 2021 - 2022 étaient dès lors incertaines au regard de l'impact aussi bien économique que social de cette crise sanitaire. C'est dans ce contexte que des mesures nouvelles ont été adoptées par le comité de pilotage du PREF-CEMAC, notamment, l'adoption, le 15 avril 2021, du Document cadre révisé du PREF-CEMAC pour la période 2021-2025, ainsi que la matrice des actions.

Le Document cadre révisé, tout en renforçant les actions en cours de réalisation ou non réalisées des piliers de la matrice initiale du PREF-CEMAC sur les politiques budgétaires, la politique monétaire et le système financier, les réformes structurelles, l'intégration régionale et la coopération internationale, prend également en compte les questions relatives au cadre stratégique des accords de seconde génération des Etats membres avec les partenaires techniques et financiers internationaux et le Plan de relance économique post-COVID-19 de la CEMAC (2021-2025). Il précise les objectifs généraux, les objectifs spécifiques, les actions ciblées devant être menées, les critères de réalisation, le degré de priorisation de chaque action et les indicateurs de performance. Enfin, le Document cadre révisé du PREF-CEMAC tient compte des réformes structurelles proposées par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ayant fait l'objet d'un large consensus.



DOSSIER DE PRESSE

XV^{ème} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 17 mars 2023

Depuis la mise en place de la phase II du PREF-CEMAC, l'on enregistre une mobilisation constante des autorités de la sous-région dans la conduite des actions. Dans cette nouvelle étape, il est question de redoubler d'effort, afin que les objectifs et le cap fixés par les Chefs d'État soient atteints avec un taux de croissance économique en termes réels de 5 % en moyenne à l'horizon 2025, un fort redressement des comptes extérieurs avec une balance commerciale positive, un système financier plus résilient, des réformes structurelles qui donnent une place plus importante au développement du secteur privé et du capital humain, une intégration régionale plus renforcée en termes d'échanges des biens et services et de mobilité des facteurs.

Compte tenu de l'impact économique et financier du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur les économies de la sous-région, il apparaît nécessaire d'orienter les actions vers la préservation des équilibres et d'orienter les économies vers une trajectoire de croissance inclusive, résiliente et durable. Une telle option passe indubitablement par l'accélération des réformes prioritaires indispensables au renforcement de l'intégration sous régionale et l'amélioration de la compétitivité des économies. Il s'agit de mettre résolument en œuvre la stratégie communautaire de l'import-substitution des produits locaux de la CEMAC, conformément aux directives et recommandations du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat du 18 août 2021.



Fiche n°6

SITUATION ÉCONOMIQUE, MONÉTAIRE ET SÉCURITAIRE

Le XV^e Sommet ordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC se tient à un moment charnière qui cristallise de grandes attentes.

Au niveau international, après la reprise constatée en 2021, l'économie mondiale serait à nouveau en train de plonger dans une phase de ralentissement exacerbé à cause, entre autres, des conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine, des contraintes sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, de la montée des tensions inflationnistes et du dérèglement climatique et de l'aggravation des fractures sociales

La croissance mondiale devrait se contracter sensiblement pour se situer à 3,2% en 2023 contre 4,1% en 2022 et 5,5% en 2021.

En zone CEMAC, la conjoncture et les perspectives à court terme devraient inciter les investisseurs à s'intéresser aux opportunités qui se présentent.

Le taux de croissance devrait s'établir à 3,3 % en 2023 contre 3,5% en 2022. Cette prévision de croissance s'explique par l'effet conjugué de la bonne évolution des termes de l'échange et la bonne tenue des secteurs clés des économies sous régionales.

Cette dynamique devrait engendrer une embellie au plan monétaire avec à la fois la maîtrise des tensions inflationnistes, une amélioration du taux de couverture extérieure de la monnaie et un léger accroissement des réserves de change.

Au plan sécuritaire, la sous-région demeure confrontée à la menace terroriste de Boko Haram dans la zone du Lac Tchad, à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, à la criminalité transfrontalière, ainsi qu'aux crises socio-politiques dans certains Etats.